

Madame, Monsieur,

Chers Allingeoises, Chers Allingeois, Chers Amis,

Je suis très heureux et honoré de vous accueillir ce soir dans notre salle communale, notre maison commune, à l'occasion de cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Permettez-moi tout d'abord de saluer les personnalités qui me font l'honneur et l'amitié d'avoir répondu à mon invitation :

- Madame Marion Lenne, Députée
- Madame Astrid Baud Roche, Conseillère régionale
- Monsieur Richard Baud, Conseiller départemental
- Père Thomas de la Paroisse des Hermones
- Mesdames et Messieurs les maires des Communes Voisines et amies
- Mesdames et Messieurs les représentants des associations

Je les remercie de leur présence.

Nous sommes réunis ce soir pour une rencontre conviviale, passer un bon moment ensemble, émettre et souhaiter des vœux pour cette nouvelle année 2019.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »

'Le Petit Prince' d'Antoine de Saint Exupéry

Oui, c'est la volonté de vos élus, de « rendre possible » l'avenir d'Allinges. Cela se traduit par des actions concrètes, certaines finalisées durant cette année écoulée, d'autres qui vont être engagées courant 2019.

Rendre possible l'avenir de notre jeunesse, celle-ci reste la priorité des priorités de notre mandat.

- en 2018 , les travaux de restructuration , remise à niveau de l'école Joseph Dessaix , arrivent à leur terme, agrandissement de la cour du bas , avec une entrée dédiée aux enfants des classes élémentaires, mise en place d'une dépose minute, agrandissement du parking, dont les aménagements sont sommaires dans l'attente

d'une restructuration plus globale et pérenne du site, mise en route du jardin pédagogique avec plantation d'arbres fruitiers.

La halle sportive est opérationnelle, équipement mutualisé avec le club de tennis, rendu possible grâce aux aides de l'Etat au titre de DETR, de la région Auvergne Rhône Alpes représentée ici par Me Astrid Baud Roche, conseillère régionale et le département, merci Richard et Astrid, sans ces aides, nous n'aurions jamais été en capacité de boucler le dossier.

Tous ces travaux n'ont pas rendu possible l'accueil de la 13^e classe élémentaire dans les locaux, une classe mobile de 60 m² a été installée dans la cour du bas en face du stade.

Cette création d'une nouvelle classe justifie qu'en 2017, nous ayons pris la bonne décision pour l'avenir de notre commune, à savoir abandonner le projet d'extension de l'école Joseph Dessaix pour valider le projet d'un nouveau groupe scolaire sur le site de l'Aérospatiale.

La volonté de vos élus était de ne pas se trouver avec une école « usine » de plus de 600 à 700 élèves à moyen terme, de plus :

- les contraintes organisationnelles de l'école actuelle,
- les problèmes d'accès et de stationnement,
- la création d'une carte scolaire bien identifiée avec une répartition de nos enfants sur deux sites,
- la réduction des temps de parcours domicile-école pour plus de la moitié des usagers

sont autant d'éléments qui ont conforté notre décision.

A ce titre, je voudrai saluer les élus sous le mandat de Mr Jean- Pierre Fillon qui ont en 2002 su saisir l'opportunité de finaliser l'acquisition du site de l'Aérospatiale auprès CE de MBDA (Matra Aérospatiale).

Ce projet, moins coûteux que celui initialement prévu sur le site de la Chavanne, donnera une nouvelle dynamique au chef-lieu tout proche et équilibrera le développement de notre commune.

La configuration des bâtiments permettra aussi d'offrir des possibilités de mutualisation d'utilisation de ceux-ci avec les différentes associations de notre commune, dont notamment la Mjc .

Je viens de signer le permis de construire, nous avons eu déjà un accord de principe de l'architecte des bâtiments de France, l'équipe de maîtrise

d'œuvre a d'ores et déjà engagé la phase d'étude de projet, la consultation des entreprises devrait débuter en début d'année 2019 pour un démarrage des travaux en avril / mai 2019 avec une livraison en septembre 2020, si tout va bien.

Rendre possible l'avenir en préservant le patrimoine tant historique que naturel que nous léguerons à nos enfants.

Nous avons la chance, beaucoup de chance, Allinges est une belle commune, très belle commune, avec un riche patrimoine tant naturel qu'historique, il est de notre devoir de le préserver, de le mettre en valeur pour le transmettre à nos enfants.

Patrimoine historique, les châteaux comme vous avez pu vous en rendre compte, le plan pluriannuel d'actions initié par la commune sur recommandations de la DRAC et validé par le diagnostic sanitaire en 2014 se poursuit, la priorité dans un premier est donnée à château neuf car c'est la partie la plus fréquentée qu'il faut impérativement sécuriser.

En 2019, la réfection du logement des pères devrait débuter, pour la chapelle et la fresque, le dossier devrait être finalisé courant 2019, pour intervention en 2020 si tout va bien...

Je salue le travail remarquable effectué par les deux entreprises d'insertion, le Lien, et Chablais Insertion, qui œuvrent au quotidien pour maintenir ce site accessible à tous dans de bonnes conditions, ainsi que l'entreprise Comte pour la qualité de leur intervention, leur écoute et les liens qu'ils ont su créer avec le personnel des entreprises d'insertion.

En terme de patrimoine, il n'y a pas que les châteaux, sur Mesinges, en collaboration avec l'Association Mieux Vivre à Mesinges, la Fontaine des Bernois a été rénovée en 2017.

En 2018 c'est au tour du Pèse lait de Noyer d'être rafraîchi, il en avait bien besoin. Je tiens à remercier les bénévoles riverains qui ont œuvré sur leur temps libre pour préserver ce petit bâtiment qui témoigne du passé agricole de la Chavanne et de Noyer (Michel, Jacquot, Jo, et tous les autres).

Patrimoine Naturel :

Le lancement de la révision générale de notre Plu en décembre 2016, est en phase d'élaboration. Depuis le transfert de la compétence d'urbanisme à Thonon Agglomération, il revient à cette dernière de suivre la mise en œuvre de ce document.

Néanmoins, un groupe de travail composé d'élus de la commune va suivre cette révision générale.

Il s'agira là du dernier PLU à l'échelle communale. En effet, le prochain plan local d'urbanisme sera englobé dans un PLUI, et cela à horizon 2025.

Avec la révision actuelle, seront notamment préservés nos espaces naturels, nos zones agricoles, zones humides, nos forêts, le charme des anciens hameaux, il nous dotera aussi des outils nécessaires pour un développement harmonieux de notre village en anticipant les obligations de la loi SRU sur le pourcentage de logements aidés que nous devons impérativement respecter, et sur la mise en place d'un mini PDU, plan de déplacement urbain, privilégiant la mobilité douce .

L'élaboration de ce document devra tenir compte aussi des propositions et des vœux émis par le groupe de travail de l'Agenda 21.

Pour élaborer ce PLU, j'ai souhaité mettre l'accent sur le dialogue, l'avenir d'une commune n'appartient pas qu'à vos élus, il est et sera le fruit d'une véritable concertation citoyenne portée par la mise en route de cet Agenda 21.

Alors vous allez me dire, il est bien « gentil » le Maire d'Allinges, mais que font nos élus au sujet de deux importants dossiers qui pourraient impacter durablement notre commune, à savoir le projet d'extension de la carrière du Lyaud et l'autoroute Machilly –Thonon ?

Pour ceux qui me connaissent, je n'ai pas l'habitude d'éluder les dossiers.

Avec mon conseil municipal, nous avons toujours travaillé dans la clarté, la recherche du consensus étant une priorité quand bien même in fine il faut savoir trancher.

Ainsi, la position de la commune d'Allinges, sur le dossier de l'extension de la carrière du Lyaud était initialement, Mr le Maire de la Commune du Lyaud ici présent pourra vous le confirmer, la même que celle de mon prédécesseur, à savoir, oui effectivement, on a besoin de ressources en gravier pour accompagner le développement local, non il n'est plus possible de voir des centaines de camions utiliser un seul itinéraire inadapté, en zone urbanisée, avec des camions qui posent de graves problèmes de santé, salubrité et sécurité publique que ce soit à Noyer, les Fleyssets, Le Chef-Lieu, d'autant que la commune d'Allinges accueille déjà sur ce même itinéraire une des plus grosses décharges d'inertes du département.

La proposition de vos élus était à l'époque de mettre en place un itinéraire strict avec un sens de circulation, pour soulager les hameaux d'Allinges et le chef-lieu. Les démarches ont été faites en leur temps et ce depuis plusieurs années.

Devant le refus de l'exploitant d'entendre raison, après plusieurs réunions dont une en sous-préfecture, il est tout à fait logique que lorsque l'entrepreneur nous demande notre avis sur l'extension, nous répondions par la négative.

Nous avons aussi voté contre le PLU du Lyaud (3 délégués d'Allinges à l'Agglo de Thonon) parce que ce projet d'extension de carrière y figurait, et ce sans concertation.

A partir du moment où l'on nous demande notre avis, nous sommes cohérents, constants mais pas arc boutés sur nos positions et bien tout simplement, notre avis, on le donne.

Charge à ceux qui sont pour le projet, si c'est toujours le cas, de l'assumer et de fait d'en accepter la circulation, je veux parler de la population d'Armoy et du Lyaud.

Ensuite et je ne vais pas trop m'étendre sur le sujet, c'est pas le moment, je regrette que cette enquête publique soit positionnée à cette époque de vœux et de concorde, mais c'est pas « innocent ».

En effet, la carrière ne fonctionne pas pour grande partie durant cette période de fêtes.

Aux prémices de ce dossier, nous avons opté pour un avis mesuré, en ne se souciant que de la tranquillité, salubrité, santé et sécurité des riverains des voiries impactées d'Allinges.

Or, je veux vous dire qu'à la lecture attentive et approfondie du dossier, je me suis aperçu que ce dernier sur le fond est contraire à l'intérêt général et qu'il me semble que le rôle des élus, c'est justement de défendre l'intérêt général, je vais vous en donner quelques exemples :

- on nous dit que la ressource de cette carrière est pour le développement local : c'est faux. J'en veux pour preuve que dans le dossier, aucune étude économique ne vient étayer cet argument. Si cette carrière a vraiment vocation à participer au développement local (à savoir fournir les entreprises locales en gravier), peut on m'expliquer pourquoi dans le dossier, est prévue que la noria de camions continue de descendre sur Thonon , à Vongy pour y être traités puis la ressource rechargée sur des camions direction Amphion pour être convoyée sur des barges (à destination supposée inconnue) ? A ma connaissance nous n'avons pas de port ou de quais aménagés entre Thonon et Chens pour les accueillir !

Si cette ressource est pour le développement local, comment se fait-il que la principale entreprise de BTP de la commune soit obligée de faire venir du gravier de l'Ain ou de Chambéry ? Ce qui mécaniquement augmente le trafic de camions sur les mêmes voiries ??

- la ressource en eau potable risque d'être fortement impactée, captages de Prat Quemond , source du syndicat des eaux des Moises et Voirons, des Blaves source de la ville de Thonon, et si on étend l'analyse risques potentiels également pour l'impluvium des eaux minérales de Thonon.

Alors que de l'autre côté de la Dranse les élus se battent pour conserver cette richesse économique, eau minérale, et l'eau potable sans traitement que nous avons la chance d'avoir actuellement, nous , nous continuons comme dans les années 80 .

Nous constatons que ce dossier est présenté avec un raisonnement digne du siècle dernier.

Alors qu'à longueur de journée, on nous parle d'urgence climatique, de qualité de l'air, de plan climat énergie PCAET, de préservation des ressources en eau potable, de biodiversité, le dossier tel que présenté à la population est un copié collé des pratiques ancestrales sans mise en œuvre d'un principe de base de tout projet, qui est **d'éviter, de compenser, de réduire** l'impact de celui-ci sur la population et notre environnement.

On marche sur la tête...

Il y a quand même une bonne nouvelle, pour ceux qui ont lu le dossier, ils vont être rassurés, il est bien noté que les chauffeurs de camions doivent respecter le code de la route... !

Bref, je ne vais pas plus développer ce sujet d'autant que le vendredi 11 janvier à 20 h, nous organisons une réunion publique pour bien mettre en avant les enjeux de ce dossier, non seulement pour la commune d'Allinges mais aussi pour notre territoire, c'est un dossier qui pourrait l'impacter durant les 30 prochaines années et au-delà, si notre patrimoine hydrique venait à être perturbé et pollué.

Je vous invite à venir nombreux et à vous exprimer lors de l'enquête d'utilité publique.

Pour Machilly Thonon :

Liaison Machilly –Thonon, nous pouvons être satisfaits de l'avis favorable de la commission d'enquête publique et que celle-ci ait tenu compte des 4 observations, sous forme de recommandations, certaines émises par l'Association Mieux Vivre à Mesinges et reprises par le conseil municipal d'Allinges.

Je vous les rappelle :

- Demande expresse de préconisations d'aménagements de dispositifs multiples pour minimiser l'impact du bruit à la hauteur du hameau de Mesinges (limitation de vitesse, revêtement de surface performant, installation de murs anti-bruit...).

- Demande de voir le tracé se rapprocher au plus près de la voie ferrée au niveau du hameau de Mesinges, éviter de laisser un délaissé entre les deux voies de circulation, routière et ferroviaire.
- Demande à ce que le tracé soit le plus rapidement affiné au niveau de Mesinges, pour ne pas pénaliser les riverains qui sont déjà impactés par ce tracé en voyant leur patrimoine « bloqué » par le périmètre de l'étude.
- Demande à ce que des compensations foncières agricoles soient mises en place pour pérenniser l'activité des agriculteurs, notamment le Gaec du Rebaty, fortement impacté par le tracé.

Le dossier suit son cours, charge à vos élus de l'accompagner pour que ces recommandations soient suivies d'actions concrètes.

J'ajouterai que contrairement au dossier précédent, nous avons une écoute, un dialogue et une concertation tant avec le maître d'ouvrage, services de l'Etat / Dreal qu'avec les riverains impactés par le projet, que ce dossier ne tombe pas du ciel juste avant les fêtes, et que le paradigme, intérêt général + éviter, compenser, réduire est bien respecté.

- **Rendre possible l'avenir**, en investissant dans nos réseaux et voiries en privilégiant à terme les modes de déplacement doux et la qualité de vie de notre village :

Route de Valère et de Commelinges : travaux initialement prévus sur 30 mois, bouclés en 18 mois, gain de temps grâce aux techniques mises en place par le maître d'œuvre et le suivi de la commune, notamment des élus référents sur le parcours, un grand merci à eux, Jean Claude, Patrick, André, Pierre, Jean François et aux riverains impactés par les travaux pour leur patience.

Ces travaux d'importance, qui sont restés dans l'enveloppe financière dédiée permettent à tous de voir arriver les orages sereinement... ils ne seront plus inondés et pollués !

Travaux Pré de la Mare / Grand marais

D'importants travaux vont bientôt commencer, portés par Thonon agglomération service environnement dont je salue la présence parmi nous ce soir du VP Mr Gilles Thomas en charge du dossier, ils

consistent à restaurer le rôle de rétention du Grand marais et du Pré de la mare, ils viennent idéalement compléter les travaux de la route de Valère de Commelinges

Rond Point carrosserie des Bougeries

Ce rond-point d'initiative privée, annoncé depuis plusieurs années, devrait voir le jour dans le premier semestre 2019, avec son corollaire l'aménagement de la rue du stade avec une sortie obligatoire sur la départementale RD 12 en direction de Thonon pour utiliser le rond-point si on doit aller à Noyer permettra aussi de fluidifier et sécuriser la circulation et de réduire la congestion, des voiries communales aux heures de pointe, entrée, sortie d'école.

Aménagement du Chef-Lieu

Suite à une injonction de l'état, agence de l'eau, Thonon agglomération doit initier d'importants travaux pour solutionner différentes pollutions diffuses du milieu naturel liées au réseau unitaire de la rue d'en Haut, entre approximativement l'Aérospatiale et la place de l'Eglise. Prolongement naturel des travaux de la route de Valère et de Commelinges, rapidement la décision a été prise de profiter de cette opportunité pour sécuriser les zones de circulation piétonnes et routières.

Dans un contexte contraint ; baisse des dotations de l'État, hausse des prélèvements, Fonds de péréquation (FPIC et loi SRU) d'aucuns se demandent comment notre commune, Allinges peut engager autant de travaux et d'investissements.

Il n'y a pas de recettes miracle, ce sont les fruits du travail au quotidien de vos élus et des employés communaux, conjugués aux aides (subventions) substantielles reçues

- de l'État : halle sportive, école J Dessaix, route de Valère Commelinges, châteaux des Allinges
- de la Région : un grand merci à Astrid pour la halle sportive, et les châteaux
- et du Département : déviation de Mesinges, école J Dessaix , route de Valère, châteaux des Allinges (merci Richard et Patricia)

- Thonon Agglomération pour les investissements réalisés sur la commune assainissement, préservation des milieux naturels (et à la marge de manœuvre financière dégagée grâce à la création de l'Agglomération de Thonon et de son volet neutralité fiscale).

Nous avons fait le choix de maintenir les subventions aux associations culturelles, sportives et de consolider les dotations aux écoles, car pour vos élus, l'éducation, le sport, la culture sont les principales armes pour combattre la barbarie qui nous frappe au quotidien, les aides aux associations ne sont pas et ne doivent pas être une variable d'ajustement budgétaire.

Comme vous le savez, nous avons décidé de mettre l'accent plus particulièrement sur un événement par année,

- en 2015 c'était la Virade à Mesinges
- pour 2016 le 10 ° anniversaire du tournoi de foot des jeunes Tournoi, Christian Rigard
- En 2017 nous avons fêté le bicentenaire de la naissance de Mr Joseph Dessaix né à la Chavanne le 7 mai 1817 et auteur du chant des Allobroges
- En 2018, le dimanche 3 juin, nous avons fêté le 10 ° anniversaire de l'Allingeoise, belle fête du sport et de la solidarité, avec un comité d'organisation dynamique et l'implication du Lions Club Lac et Montagne
- En 2019, nous allons fêter le 40 ° anniversaire de la MJC qui, c'est un soulagement pour vos élus, a réussi à mettre en route un nouveau comité de plus de 22 membres.

Mais comme je le répète souvent, à mes yeux le plus beau patrimoine de notre commune, ce sont ses habitants au travers de notre riche tissu associatif.

Que tous les membres bénévoles, présidentes, présidents, soient remerciés pour le travail, les heures effectuées tout au long de l'année. Sachez que vous pouvez compter sur nous, municipalité et conseil municipal, sur notre soutien tant sur le plan moral que financier, dans la mesure de nos moyens bien sûr !

Je voudrai remercier l'ensemble du personnel communal pour son professionnalisme et son implication au quotidien, l'équipe active et efficace de ma municipalité (j'ai une pensée ce soir pour Me Any Chaboud à qui je souhaite un prompt rétablissement). Ainsi que tous les membres du conseil municipal pour le travail effectué au jour le jour.

Comme vous le savez, Humilité, respect, dignité, sens de l'intérêt général, sont les valeurs qui nous animent au quotidien.
Nous n'avons et n'aurons pas de réponse à tout.

Pour vos élus **rendre possible l'avenir** c'est tout autant prendre en compte les réalités de notre société et de notre économie en pleine évolution, mutation, en investissant dans l'éducation de nos enfants et en préservant notre environnement, notre patrimoine historique et naturel.

C'est cette vision à moyen et long terme qui nous anime au quotidien.

C'est sur ces mots qu'au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous, vos familles, et vos proches.

Avant de vous convier à venir trinquer autour du verre de l'amitié avec des produits bien de chez nous à Allinges, à savoir de la bière pression « La bière du Léman », des fromages de la maison Buttay qui a installé ses caves d'affinage à Mesinges, les boucheries Grassy et Ducret, la boulangerie Pains et Gourmandises à Noyer, les pizzas de Pizzalino en face de la mairie, et avec une nouveauté, des rissoles de Meringue des Neiges de Mesinges, je vous souhaite à tous, une nouvelle fois de l'optimisme pour une belle et heureuse année 2019.